



**HAL**  
open science

## Invisibles ou absents ? Questions sur la présence kurde à Bagdad aux Ve-VIe/XIe-XIIe siècles

Vanessa van Renterghem

► **To cite this version:**

Vanessa van Renterghem. Invisibles ou absents ? Questions sur la présence kurde à Bagdad aux Ve-VIe/XIe-XIIe siècles. *Etudes Kurdes*, 2009, 10, p. 21-52. halshs-00587886

**HAL Id: halshs-00587886**

**<https://shs.hal.science/halshs-00587886>**

Submitted on 21 Apr 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cet article a été publié en 2009 sous le titre :

Vanessa Van Renterghem, « Invisibles ou absents ? Questions sur la présence kurde à Bagdad aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », in Boris James (dir.), *Les Kurdes – Écrire l’histoire d’un peuple aux temps pré-modernes*, numéro thématique d’*Études kurdes*, 10 (2009), Paris, L’Harmattan, p. 21-52.

La présente version constitue une version d’auteur.

La numérotation originale des notes est en chiffres arabes.

[21]

## **Invisibles ou absents ?**

### **Questions sur la présence kurde à Bagdad**

#### **aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles**

Vanessa Van Renterghem (Inalco, Paris)\*

La proximité géographique de Bagdad avec la région de séjour des populations kurdes au Moyen Age fait de la capitale abbasside l’un des centres urbains où l’on peut s’attendre à rencontrer des Kurdes à cette époque. Depuis l’établissement par les émirs bouyides d’une tutelle sur le califat au milieu du IV<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> siècle, Bagdad était intégrée à un espace politique tourné vers les espaces iraniens et comprenant une partie des régions de peuplement kurde. Cette tendance fut renforcée, un siècle plus tard, par l’établissement du pouvoir seldjoukide, lui aussi centré sur les plateaux iraniens, recouvrant dans ses franges nord-est certaines zones contrôlées au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle par des dynasties ou tribus kurdes, entre le Djibâl et l’Azerbaïdjan. La situation de la Djézireh, à la même époque, était plus confuse, avec la domination sur Mossoul d’émirs bédouins, [22] les ‘Uqaylides, au contact du territoire gouverné par les Kurdes marwânides ; la domination seldjoukide s’étendit à la région de Mossoul à la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle.

Bagdad se trouvait ainsi englobée dans un ensemble politiquement non homogène, où subsistaient un certain nombre de pouvoirs locaux tantôt soumis aux califes abbassides et à leur alliés seldjoukides et tantôt rebelles, comme les ‘Uqaylides de Mossoul ou les Mazyadites d’al-Hilla. Malgré la position marginale de la ville dans l’empire des Grands Seldjoukides et l’obstacle naturel constitué par la chaîne montagneuse du Zagros, un flux

constant de lettrés, de mystiques, de gestionnaires et de militaires persans et turcs, provenant des régions orientales de l'empire seldjoukide, prit le chemin de la capitale abbasside entre la seconde moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et la fin du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, alors même que la domination effective des sultans turcomans sur la ville avait cessé depuis plusieurs décennies. On peut se demander ce qu'il en était, à la même période, des régions à fort peuplement kurde : fournissaient-elles également des visiteurs susceptibles de se fixer, de façon temporaire ou permanente, à Bagdad ? Plus encore, peut-on discerner, parmi ces éventuels migrants, des personnages dont l'appartenance kurde est signalée par leurs contemporains ou peut être déduite par d'autres biais ? La présente étude cherche à poser, à partir d'un corpus de sources historiographiques arabes – chroniques et dictionnaires biographiques<sup>i</sup> – la question de la présence kurde à Bagdad au temps de la domination seldjoukide<sup>ii</sup>.

À première lecture, les textes d'époque laissent penser que très peu de Kurdes résidaient à Bagdad à l'époque considérée. L'existence des Kurdes était pourtant connue des auteurs bagdadiens : la présence kurde est attestée dans l'armée, et certains grands émirs au service des sultans seldjoukides ou des califes abbassides portent la *nisba*<sup>iii</sup> al-Kurdî. C'est dans le domaine civil que la présence de Kurdes à Bagdad est beaucoup plus difficile à attester : en l'absence de désignation directe [23] par cette *nisba*, l'étude onomastique permet de supposer l'appartenance kurde de certains lettrés ayant visité Bagdad, sans pour autant constituer une attestation certaine de leur kurdité. Les Kurdes étaient-ils absents des sphères lettrées de la Bagdad des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, ou bien le manque d'intérêt des auteurs arabes pour leur appartenance ethnique a-t-elle gommé celle-ci au point de les rendre invisibles, en tant que tels, au lecteur moderne ? C'est là la question majeure posée par la présente enquête.

L'étude se fonde sur le dépouillement de sources historiographiques en arabe qui ont permis la constitution d'une base de données prosopographique rassemblant des informations variées sur plusieurs centaines de personnages<sup>iv</sup> ayant vécu à Bagdad ou ayant visité la ville, et dont la date de décès est comprise entre les années 447/1055 et 600/1203<sup>v</sup>. Cette base de données regroupe donc des indications sur un ensemble de personnalités des champs intellectuel, politique et militaire essentiellement, ayant vécu au cours des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, à la fin de la période bouyide et sous la domination seldjoukide. En raison du volume des renseignements recueillis, elle se prête tout particulièrement à l'analyse quantitative. Les nombreuses informations concernant les lieux de naissance, de résidence et de décès des personnages recensés, par exemple, permettent d'étudier leur mobilité géographique.

## Des déplacements attestés entre Bagdad et le Kurdistan géographique aux v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles

L'étude de la mobilité géographique permet d'aborder la question de la venue à Bagdad de personnages originaires des régions à fort peuplement kurde<sup>vi</sup>. Ceux-ci sont repérables grâce à l'indication de leur ville de naissance ou de résidence, ou encore, bien que cela soit plus discutable, par le fait que les auteurs de dictionnaires biographiques leur décernent une *nisba* les rattachant à l'une des grandes villes de cette région. Les résultats obtenus sont exprimés dans le tableau suivant : [24]

Ville ou région	Personnages...					
	dont la famille est originaire de	signalés pour...			portant la nisba	
		être nés à	avoir vécu à	être morts à		
Âmid	0	1	4	5	al-Âmidî	6
Dînawar	6	1	1	0	al-Dînawarî	22
Diyarbakr	1	1	2	1	al-Diyârbakrî	2
Djazîrat ibn 'Umar	0	1	4	0	al-Djazarî	6
Hamadân	6	7	33	15	al-Hamadhânî	32
Hulwân	0	0	0	1	al-Hulwânî	9
Irbil	1	4	2	1	al-Irbilî	2
Kermanchah	0	0	0	1	(aucune occurrence)	
Mayâfâriqîn	1	3	4	1	al-Fâriqî	6
Mossoul	2	13	47	34	al-Mawsilî	29
Nihâwand	0	0	3	4	al-Nihâwandî	2
Shahrazûr	0	0	0	0	al-Shahrazûrî	17
Sindjâr	0	0	3	0	al-Sindjârî	0
Suhraward	1	3	1	0	al-Suhrawardî	4

Ainsi, sur les 2 636 personnages de la base de données, 137 portent une *nisba* les rattachant aux principales villes ou régions du Kurdistan géographique de l'époque<sup>vii</sup>, soit 8 % des personnages dotés d'une *nisba* qui ne soit pas exclusivement bagdadienne, chiffre non négligeable qui atteste d'un lien entre cette région et la capitale abbasside.

La *nisba* est d'un emploi malaisé en matière d'étude de la mobilité géographique, car elle peut renvoyer aussi bien à la région de naissance du personnage qui la porte qu'à celle de sa famille, voire à une simple visite occasionnelle dans la ville considérée. Il est donc plus prudent de se reporter aux mentions explicites faites, par les auteurs médiévaux, des villes et régions du Kurdistan géographique : 129 personnages sont signalés pour être nés, avoir vécu ou être décédés dans les lieux recensés dans le tableau ci-dessus <sup>viii</sup>. Bien plus sûrement que les *nisba*-s, ces [25] mentions précises attestent de l'existence, à l'époque concernée, d'un flux de voyageurs circulant entre Bagdad et ces régions.

Il est possible de préciser la nature de ce flux : sur ces 129 personnes, 80 étaient de simples visiteurs, dans la grande majorité des cas des résidents des villes et régions du Kurdistan géographique qui se rendirent à Bagdad pour recevoir l'enseignement de maîtres réputés, en *hadîth* et en *fiqh* essentiellement. Bagdad était en effet le plus important centre local en matière de transmission du savoir traditionnel. Plus ponctuellement, certains personnages furent appelés à la cour abbasside afin d'y remplir des fonctions politiques ou administratives. Ces derniers se sont en général fixés dans la ville et sont ainsi à compter parmi les 21 personnages originaires du Kurdistan géographique s'étant durablement installés à Bagdad, où ils décédèrent. Enfin, 16 personnages sont, à l'inverse, des Bagdadiens d'origine ayant choisi de s'installer dans les régions citées plus haut, à Mossoul dans plus de la moitié des cas. Le Kurdistan géographique fournit ainsi 90 des 692 « simples visiteurs » recensés dans la base de données (soit 11,6 %).

On peut observer une nette fluctuation temporelle dans ce mouvement de visite et d'échange de résidents entre Bagdad et les régions du Kurdistan géographique. Sur les 129 voyageurs, la date de décès de 121 est connue : 27 décédés entre 447/1055 et 500/1106, 36 entre 501/1107 et 550/1155 et 58 entre 551/1156 et 600/1203 <sup>ix</sup>. La circulation entre les deux régions était donc plus intense au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle qu'au siècle précédent. Un fait est particulièrement flagrant : il s'agit de l'accélération des départs de Bagdadiens pour la dynamique Mossoul, à la cour de l'atabeg Zankî et de ses successeurs. Ce mouvement ressort très nettement du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, avec un seul bagdadien « émigré » décédé dans la première période, 3 dans la période suivante et 11 dans la seconde moitié de ce siècle. Le lien entre la capitale abbasside et les régions situées au nord de Mossoul s'est donc renforcé au [26] cours du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle.

Ces chiffres attestent de l'existence d'un flux de voyageurs entre Bagdad et les villes et régions du Kurdistan géographique, phénomène déjà solide au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle et s'accroissant au cours du siècle suivant. Pour autant, rien ne permet d'affirmer que les visiteurs venus de ces

régions étaient kurdes ; rien ne permet non plus d'exclure *a priori* que des Kurdes aient participé à ce mouvement. Reste à voir si les sources d'époque signalent ou non la présence de Kurdes parmi les lettrés ou les politiques venus des régions citées ci-dessus et ayant effectué un séjour, de courte ou de longue durée, à Bagdad.

La première remarque que l'on peut formuler à la lecture des sources d'époque est que les auteurs arabes des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles connaissaient l'existence des Kurdes<sup>x</sup>. Dans les sources concernant la période seldjoukide, les Kurdes sont mentionnés ponctuellement, soit sous une désignation collective (terme arabe *al-Akrâd*, « les Kurdes », souvent associé aux termes *al-'Arab*, « les Arabes bédouins » et *al-Atrâk*, « les Turcs »), soit par l'utilisation de la *nisba* ethnique *al-Kurdî*, « le Kurde ». Mais l'étude de ces mentions montre qu'elles sont associées à des contextes précis, les Kurdes étant habituellement associés à l'univers militaire, sous la forme de troupes ou d'émirs, ou bien constituant une forme d'alternative non arabe à la figure du bédouin de la steppe. La présence de Kurdes dans les milieux urbains (lettrés, mystiques, administrateurs...) est plus difficile à établir car la désignation directe de leurs membres comme kurdes s'y fait rare, sans que l'on puisse exclure pour autant que des Kurdes en aient fait partie. L'existence à Bagdad, au V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle, d'un passage nommé *Darb al-Kurd*, « la ruelle des Kurdes<sup>xi</sup> », témoigne en tout cas de la présence, au moins dans l'univers symbolique de la capitale abbasside, d'individus ou de groupes rattachés à ce groupe ethnique précis<sup>xii</sup>.

## **Les Kurdes dans l'armée : les soldats**

Le milieu professionnel dans lequel les Kurdes sont le plus fréquemment mentionnés, dans l'Irak seldjoukide, est l'armée. Les auteurs médiévaux [27] y évoquent la présence de troupes kurdes mais aussi d'émirs kurdes influents, tantôt au sein de l'armée seldjoukide, tantôt parmi les troupes de l'armée nouvellement rassemblée par le calife al-Mustarshid (512-529/1118-1135) après plusieurs décennies au cours desquelles les Abbassides s'étaient vu interdire par leurs tuteurs bouyides puis seldjoukides d'enrôler des troupes, tantôt encore au service des dynasties indépendantes, kurdes ou non, du nord de l'Irak.

Il n'est pas étonnant que l'on rencontre des troupes kurdes au service de souverains locaux des régions situées au nord de Mossoul. Lorsque le futur vizir du calife Ibn Djahîr (m. 483/1090) reçut du sultan seldjoukide Malikshâh le commandement de la ville de Diyarbakir, il s'y rendit accompagné de l'émir Artuq ibn Aksab, seigneur (*sâhib*) de Hulwân<sup>xiii</sup>, ainsi que d'un groupe d'émirs, de Turcomans et de Kurdes (*Akrâd*)<sup>xiv</sup>. En

531/1136, le seigneur (*sâhib*) turcoman d'Irbil, Zayn al-dîn Abû l-Fath 'Alî ibn Baktikîn, connu sous le nom de 'Alî Kûçûk<sup>xv</sup>, offrit sa protection au calife abbasside al-Râshid qui avait fui Bagdad, déposé par son ennemi, le sultan Mas'ûd. 'Alî Kûçûk fit escorter le calife déchu jusqu'à Marâgha par un groupe de soldats kurdes<sup>xvi</sup>. En 552/1157, le prétendant seldjoukide au sultanat Muhammad Shâh s'allia à 'Alî Kûçûk, alors devenu chef des armées (*sâhib al-djays*) de Mossoul, afin d'assiéger Bagdad grâce aux nombreuses nombreuses troupes turques et kurdes mobilisées par 'Alî Kûçûk<sup>xvii</sup>.

Dans ce dernier cas, l'émir de Mossoul avait mis au service du prince seldjoukide les troupes kurdes recrutées dans sa région, ce qui ne semble pas avoir été une pratique exceptionnelle. En effet, l'armée au service des sultans seldjoukides était composée de troupes aux origines ethniques variées ; les contingents turcomans étaient les plus nombreux, mais on y rencontrait aussi des soldats daylamites, géorgiens, etc. Dans son ouvrage de conseils au souverain seldjoukide, le *Siyâset-nâme*, le vizir persan Nizâm al-mulk lui-même conseillait aux sultans de rassembler des troupes de diverses origines afin d'y éviter la création de factions<sup>xviii</sup>.

[28] De façon générale, des mercenaires kurdes pouvaient être recrutés par tous les pouvoirs régionaux et on en retrouve ainsi au service de la plupart des dynasties locales, même en dehors de leur région d'origine. En 512/1118, des Kurdes aussi bien que des Arabes bédouins étaient enrôlés parmi les troupes rassemblées par le Mazyadite d'al-Hilla, Dubays ibn Sadaqa<sup>xix</sup>.

Les califes abbassides eux-mêmes avaient ponctuellement recours à des troupes kurdes, ce qui laisse supposer leur présence au moins épisodique à Bagdad. En 519/1125, le *shihna* Baranqush, fonctionnaire seldjoukide veillant aux intérêts du sultan Mahmûd à Bagdad, se rendit auprès de son maître pour l'avertir du danger que commençait à représenter le calife abbasside al-Mustarshid (512-529/1118-1135) qui, influencé par son vizir 'Alî ibn Sadaqa, semblait vouloir reprendre les rênes du pouvoir au détriment du sultan. Pour preuve, il informait le sultan que le vizir du calife avait pris des contacts avec les chefs militaires des régions lointaines et rassemblé une troupe composée d'Arabes et de Kurdes<sup>xx</sup>. Cette nouvelle décida le sultan à marcher sur Bagdad. En 547/1152, le calife al-Muqtafi apprenait l'arrivée imminente de troupes de Kurdes Djawânî (*al-Akrâd al-Djâwâniyya*) dirigés par deux grands émirs : Muhalhal, *muqtâ'*<sup>xxi</sup> d'al-Hilla, et Quwaydân. L'année suivante, au cours des violents affrontements entre l'ancien *shihna* de Bagdad, Mas'ûd al-Bilâlî, et le calife al-Muqtafi, le même Muhalhal dirigeait l'aile gauche (*al-maysara*) des armées califales, composée de Kurdes (*Akrâd*)<sup>xxii</sup>.

## Les Kurdes dans l'armée : les émirs

Dans les cas évoqués ci-dessus, les soldats kurdes sont toujours mentionnés de façon anonyme et collective, tout comme leurs homologues arabes, turcs, daylamites, turcomans ou géorgiens. Mais certaines grandes figures d'émirs kurdes ayant officié à l'époque seldjoukide sont également présentes dans les sources arabes.

[29] Dans les premières années de la domination seldjoukide sur l'Irak (447-452/1055-60) est fréquemment évoqué un puissant chef militaire kurde, l'émir Hazârasb ibn Bankîr, de son nom complet Tâdj al-mulûk Abû Kâlîdjâr Hazârasb ibn Bankîr ibn 'Ayâd al-Kurdî. Ayant à peine pris possession de l'Irak, le vizir du sultan Tughril Beg, 'Amîd al-mulk al-Kundurî, lui afferma le revenu fiscal de la région de Basra et d'Ahwaz, sur le golfe Persique, contre une garantie annuelle (*daman*) de 360 000 dinars. Il lui donna également en *iqta'* la région d'Arghân, et l'autorisa à y faire dire la *khutba*<sup>xxiii</sup> en son nom propre<sup>xxiv</sup> ; et ce, d'après Sibî ibn al-Djawzî, au grand mécontentement des émirs daylamites qui avaient jusqu'alors la charge de la région de Basra et du Khuzistân<sup>xxv</sup>. Hazârasb était un personnage important aux yeux de Tughril Beg, car on le retrouve parmi les émirs invités à la noce de la nièce du sultan avec le calife al-Qâ'im en 448/1056<sup>xxvi</sup>. En 451/1059, le vizir 'Amîd al-mulk prit en charge son équipement militaire<sup>xxvii</sup> ; il est encore cité parmi les émirs au service (*fî khidma*) du sultan Tughril Beg lors de son arrivée à Bagdad en 452/1060<sup>xxviii</sup>, et à nouveau en 455/1063<sup>xxix</sup>. La même année, Hazârasb obtint du sultan Tughril Beg la permission, qu'il sollicitait depuis trois ans, de se rendre à Ahwaz, c'est-à-dire de quitter le service direct du sultan pour s'installer sur les terres dont il avait reçu la charge.

Ainsi, à première vue, la carrière de l'émir Hazârasb semble se dérouler entièrement hors de Bagdad ; cependant, dans son « Journal » rédigé dans les années 460-461/1068-1069, le lettré hanbalite Ibn al-Bannâ' (m. 471/1079) note, parmi les événements du mois de muharram 461/novembre 1068, qu'un haut fonctionnaire califal, le chambellan (*hâdjib*) voulut acheter « le palais (*dâr*) de Hazârasb<sup>xxx</sup> ». En vertu du caractère très fortement local de cette source, cela signifie que ce palais se trouvait à Bagdad, sans doute sur la rive orientale de la ville, où résidait Ibn al-Bannâ'. Il est en effet tout à fait plausible que Hazârasb se soit fait construire à Bagdad un palais sur les rives du Tigre, comme cela était en faveur parmi les élites politico-militaires de la période<sup>xxxi</sup>.

[30] Deux remarques peuvent être faites sur la brièveté de la mention de son palais par Ibn al-Bannâ'. D'une part, le personnage (ou son palais) était apparemment suffisamment



connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de préciser qui il était, ni sa qualité d'émir – ce qui renforce la présomption de voisinage avec l'auteur du « Journal ». D'autre part, son origine ethnique n'est absolument pas rappelée ici, alors qu'elle est précisée par plusieurs auteurs lorsqu'ils placent Hazârasb dans un contexte militaire – sa kurdité prenant alors un sens, en le rattachant à l'un des peuples du Proche-Orient connus, à l'époque médiévale, pour leur valeur militaire et leur activité dans les armées. Cela confirme le fait que, en contexte civil, le caractère kurde d'un personnage pouvait être occulté car non pertinent pour les grilles d'analyse des auteurs de l'époque, ce qui rend difficile l'identification *a posteriori* des éventuels Kurdes présents dans les milieux non militaires.

Les sources mentionnent d'autres émirs kurdes ou placés à la tête de troupes kurdes. Certains sont désignés comme « émirs des Kurdes » (*umarâ' al-Akrâd*) sans pour autant recevoir la *nisba* al-Kurdî. On ne peut donc se prononcer de façon tranchée sur leur kurdité ; tout au plus comprend-on qu'ils commandaient à des troupes composées essentiellement de soldats kurdes. Lorsque Sibt ibn al-Djawzî dresse la liste des émirs convoqués par le calife al-Qâ'im afin qu'ils le conseillent après la mort du sultan Tughril Beg, en 455/1063<sup>xxxii</sup>, outre Hazârasb, il cite trois de ces « émirs des Kurdes » : les Banû Warrâm (Abû l-Fath et Abû l-Nadjm), et Badr ibn Muhalhal. Ces trois personnages sont mentionnés parmi les « émirs des confins » (*ashâb al-atrâf* ou *umarâ' al-atrâf*), terme qui désigne en général les princes des dynasties locales de l'Irak qui se trouvaient à la limite de la zone de souveraineté du calife de Bagdad<sup>xxxiii</sup>. On doit ajouter à cette liste 'Alî, le fils de Hazârasb<sup>xxxiv</sup> et Sarkhâb ibn Badr<sup>xxxv</sup>, appartenant tous à la suite militaire (*mukhâlafa*) du sultan Tughril Beg.

D'autres émirs sont explicitement désignés comme kurdes par certaines sources : par exemple Abû 'Alî ibn Mûshak et Abû l-Husayn [31] ibn 'Îsakân ibn Ghaymî, émissaires de Muslim ibn Quraysh auprès du calife en 456/1064, présentés comme kurdes (*al-Akrâd*) par Sibt ibn al-Djawzî<sup>xxxvi</sup>. Le cas le mieux documenté est celui de Salâr Kurd, à qui certains auteurs accordent la *nisba* al-Kurdî<sup>xxxvii</sup>. Cet émir fut en 542/1147 chargé par le sultan seldjoukide Mas'ûd de combattre 'Alî ibn Dubays, le prince mazyadite d'al-Hilla<sup>xxxviii</sup>. Salâr Kurd conquiert brièvement la région, que le sultan lui avait officiellement confiée en *iqtâ'*, mais al-Hilla ne tarda pas à repasser sous le contrôle de 'Alî ibn Dubays. Le séjour à Bagdad de Salâr Kurd fut bref, car il se contenta de venir y chercher l'appui du *shihna* seldjoukide, Mas'ûd Bilâl, qui par la suite se retourna contre lui et le tua en 547/1152<sup>xxxix</sup>. Salâr Kurd s'était cependant entre-temps réfugié à Bagdad après avoir perdu al-Hilla<sup>xl</sup>. Il ne semble pas

avoir laissé de trace particulière dans l'histoire de la capitale abbasside ou dans son espace urbain.

Dans d'autres cas enfin, l'onomastique peut faire supposer l'appartenance kurde de certains émirs, comme Abû Mansûr Farâmarz ibn Kâkawayh<sup>xli</sup>, qui accompagnait Tughril Beg dans ses déplacements à la même période, ou bien encore, un siècle plus tard, Sharaf al-dîn Kurdabâz, mentionné parmi les émirs de l'entourage du sultan seldjoukide Muhammad en 552/1157<sup>xlii</sup>. Dans ces derniers cas, la kurdité de ces émirs ne peut, cependant, être établie avec certitude. Le fait que les Kurdes adoptaient des *ism*-s aussi bien arabes qu'iraniens (comme Hazârasb<sup>xliii</sup>) rend hasardeuse toute identification basée sur des critères purement onomastiques.

La présence, dans l'entourage des sultans seldjoukides, d'émirs kurdes et d'émirs dirigeant des troupes kurdes est donc attestée. À partir du seul exemple de Hazârasb, il reste malgré tout difficile d'extrapoler sur le rapport à Bagdad de ces émirs, et sur leur éventuelle insertion dans la ville. On peut tout au plus constater qu'à la lecture des sources historiographiques de l'époque, ces personnages ne semblent pas avoir laissé de traces visibles dans l'espace urbain ; cependant ce serait aussi le cas pour Hazârasb si la conservation fortuite des fragments du « Journal » [32] d'Ibn al-Bannâ' ne nous avait permis d'entrevoir son implication dans la ville et son insertion physique dans les quartiers aristocratiques de la capitale.

## **Les Kurdes, Bédouins non arabes de la steppe**

En dehors de l'armée, il est un autre domaine où les sources arabes médiévales situent volontiers les Kurdes : il s'agit de la steppe (*bâdiya*), territoire traditionnel des Arabes bédouins, auxquels les Kurdes semblent collectivement constituer une alternative ethnique possible. Arabes bédouins et Kurdes (*al-A'râb wa l-Akrâd*) sont d'ailleurs mentionnés conjointement en *dhû l-qa'da* 451/décembre 1059 pour avoir détroussé les partisans de l'émir pro-fatimide al-Basâsîrî, quittant la ville devant l'arrivée imminente du sultan Tughril Beg venu y rétablir l'autorité du calife abbasside<sup>xliv</sup>.

Quelques années plus tard, parmi les événements de l'année 456/1064, Ibn al-Djawzî relate une anecdote d'interprétation malaisée. Un groupe de Kurdes (*qawm min al-Akrâd*), dit-il, étant parti chasser dans la steppe, entendit des lamentations émanant d'une tente noire et déplorant la mort de « Saydûk, roi des Djinns ». Les participants endeuillés de cette cérémonie promettaient mort et destruction à tous ceux qui ne se lamenteraient pas de la

même façon. L'histoire, poursuit Ibn al-Djawzî, ayant été connue à Bagdad, les femmes et les hommes de basse classe se livrèrent à des démonstrations de deuil condamnées par l'auteur hanbalite comme « une sottise sans nom » ; de pareils événements auraient également eu lieu à Wâsit et dans le Khuzistân<sup>xlv</sup>. Ibn al-Athîr rapporte la même anecdote en ajoutant que des événements du même type se déroulèrent à Mossoul en l'an 600/1203<sup>xlvi</sup>. De cette histoire peu claire, on peut malgré tout déduire quelques observations, et notamment le fait que l'association se fait de façon naturelle entre les Kurdes, la steppe et la chasse ; il s'agit encore ici d'un trait les rapprochant d'autres populations [33] d'origine nomade ou semi-nomade de l'époque, Arabes bédouins essentiellement. Enfin, il n'est pas évident que l'association entre des pratiques et croyances religieuses condamnées par les auteurs sunnites et les Kurdes cités comme étant à l'origine de cette histoire doive être systématiquement établie, mais cette hypothèse n'est pas totalement exclue pour autant. Il n'est pas non plus innocent que cette histoire se déroule dans la steppe, lieu traditionnel, pour les auteurs médiévaux écrivant depuis les grands centres urbains du *dâr al-islâm*, du désordre politique, de l'hétérodoxie et de l'hétéropraxie.

Une dernière anecdote met en scène un Kurde dans la steppe irakienne. En 513/1119, le frère dissident du calife abbasside en titre (al-Mustarshid, nommé un an auparavant), Abû l-Hasan ibn al-Mustazhir, fit faire la *khutba* en son nom propre à Wâsit et y perçut l'impôt. Al-Mustarshid envoya à ses troupes le mazyadite Dubays ibn Sadaqa, et Abû l-Hasan dut s'enfuir avec ses partisans dans la steppe où ils perdirent rapidement leur chemin. Comme tout cela se passait en plein mois de juillet, ils faillirent mourir de soif, et furent sauvés par un dénommé Nasr ibn Sa'd al-Kurdî, qui les abreuva avant de les dévaliser et de livrer Abû l-Hasan à Dubays, qui s'empressa de le remettre au calife contre la somme de 20 000 dinars<sup>xlvii</sup>.

## **Des Kurdes dans la sphère civile ?**

La mention individuelle ou collective de Kurdes dans les milieux de l'armée et de la steppe est donc fréquente dans les sources historiographiques arabes de l'époque. Pour les raisons évoquées plus haut, il est plus malaisé de partir à la recherche de Kurdes impliqués dans les sphères civiles. Il est cependant possible d'identifier quelques personnages de ce type dans la société bagdadienne des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs lettrés et juristes de l'époque seldjoukide portent le nom d'Ibn Kurdî. Parmi eux, on peut citer Abû 'Abdallâh Ahmad ibn Muhammad ibn 'Alî ibn Kurdî, qui ne fait pas l'objet

d'une notice [34] dans les dictionnaires biographiques mais est cité à deux reprises par Ibn al-Nadjdjâr en tant que maître de *hadîth* de *muhaddithûn* bagdadiens dont il dresse le portrait, à savoir Abû Tâhir ‘Abd al-Malik al-Suyûrî (m. 481/1088)<sup>xlviii</sup> et Abû ‘Abdallâh al-Fadl al-Mutawashshî (m. 498/1104)<sup>xlix</sup>. On ne connaît pas la date de décès d’Abû ‘Abdallâh ibn Kurdî, mais vu les dates de mort de ses disciples, on peut le situer dans la première moitié du v<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup> siècle. On peut aussi supposer qu’ils reçurent son enseignement à Bagdad car les autres maîtres de *hadîth* dont ils avaient suivi les enseignements étaient tous des Bagdadiens<sup>1</sup>.

Les autres personnages portant le nom d’Ibn Kurdî étaient, eux, investis dans le champ du droit musulman (*fiqh*). Le mieux connu est un dénommé Abû l-Sa‘âdât Muhammad ibn al-Hasan ibn Kurdî, juriste hanafite mort en 518/1124 et faisant l’objet de deux notices dans les sources biographiques<sup>li</sup>. On se sait pas s’il était ou non natif de Bagdad, mais c’est visiblement dans la capitale abbasside qu’il fit ses études de *fiqh* et *hadîth*. Il fut officiellement reçu en comme témoin légal (*shâhid*) par le juge en chef (*qâdî l-qudât*) de Bagdad, Abû ‘Abdallâh al-Dâmaghânî en 472/1079 et fut par la suite nommé juge (*qâdî*) de la circonscription de Ba‘qûbâ, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Bagdad.

Ibn Kurdî fut visiblement à l’origine d’une lignée familiale de juges dans cette circonscription, car on retrouve dans la fonction des personnages portant le même *nasab* tout au long du vi<sup>e</sup>/xii<sup>e</sup> siècle. Les chroniques mentionnent ainsi, en 529/1134, à l’avènement du calife al-Râshid, la plainte déposée par un dénommé Ibn Kurdî (peut-être le fils du précédent), *qâdî* de Ba‘qûbâ, contre un haut fonctionnaire abbasside. Le *qâdî*, ayant eu la maladresse de se plaindre en présence du chef du renseignement (*sâhib al-khabar*), fut démis le lendemain<sup>lii</sup>. Il prit sa revanche deux ans plus tard, en 531/1136. Le calife al-Râshid avait entre-temps été destitué à l’instigation du sultan Mas‘ûd, et le serment d’allégeance (*bay‘a*) fait au nom de son successeur al-Muqtafi (530-555/1136-1160). [35] Ibn al-Djawzî met en scène le *hâdjib al-bâb*<sup>liiii</sup> et le *qâdî* Ibn Kurdî (probablement le même que dans la mention précédente, remis en fonction par le nouveau calife) lisant publiquement au palais califal un décret (*manshûr*) du calife ordonnant de mentionner les noms de l’Abbasside al-Muqtafi et du Seldjoukide Mas‘ûd dans le sermon du vendredi (*khutba*)<sup>liv</sup>.

Un autre juriste de la même famille est mentionné à plusieurs reprises dans la seconde moitié du vi<sup>e</sup>/xii<sup>e</sup> siècle : il s’agit d’Abû l-Baqâ’ Ahmad ibn ‘Alî ibn Kurdî, peut-être un neveu d’Abû l-Sa‘âdât Muhammad. Abû l-Baqâ’ est signalé pour avoir été l’un des deux garants de la *shahâda*<sup>lv</sup> du *faqîh* Abû ‘Alî Muhammad ibn al-Hadîthî, fils d’un ancien *qâdî l-qudât*, en

577/1181<sup>lvi</sup>, aux côtés du *sharîf* Abû Dja‘far Hârûn ibn Muhammad ibn al-Muhtadî billâh. Il fut également *qâdî* de Ba‘qûbâ des années 560/1160 à sa mort en 615/1218<sup>lvii</sup>. En 588/1192, il fut mêlé à une histoire de document falsifié qui provoqua la chute du *qâdî l-qudât* en titre, Abû l-Hasan Muhammad ibn Dja‘far al-‘Abbâsî<sup>lviii</sup>. Ce dernier avait jugé authentique un document (sans doute une reconnaissance de dette) en faveur d’un commerçant du nom d’al-Hasan ibn Zarakmal al-Istarâbâdhî et au détriment de la femme du vizir, Fâtima bint Muhammad ibn Hudayda, sur le double témoignage d’Ibn ‘Alî ibn Kurdî et de Muhammad ibn Muhammad ibn al-Muhtadî<sup>lix</sup>. Ces deux derniers, interrogés, nièrent avoir témoigné dans cette affaire et le *qâdî l-qudât* fut destitué. L’intérêt de cette anecdote est que l’on retrouve l’association d’Ibn Kurdî avec la famille des Banû l-Muhtadî, lignage de notables hashémites bien connus à Bagdad pour leur contrôle du poste de prédicateur (*khatîb*) de la principale mosquée de la rive occidentale de la ville, Djâmi‘ al-Mansûr, et dont certains membres étaient également investis dans le champ judiciaire en tant que *shâhid* ou *qâdî*. Ces indices laissent ainsi supposer une bonne insertion d’Ibn ‘Alî ibn Kurdî dans les milieux juridico-religieux de Bagdad, au contact de membres de ce prestigieux lignage. Ibn Kurdî s’illustra par ailleurs aussi dans la transmission du *hadîth*, et al-Safadî cite les noms de deux de ses maîtres bagdadiens<sup>lx</sup>.

[36] Il y avait donc à Bagdad et dans les circonscriptions environnantes, au cours des v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles, plusieurs personnages dénommés Ibn Kurdî et investis dans le domaine de la transmission du *hadîth*, du droit et de la judicature. Pour autant, rien n’éclaire nettement la nature de leur lien à la kurdité : étaient-ils véritablement descendants de Kurdes<sup>lxi</sup>, et si oui, dans quelle mesure cette ascendance ethnique était-elle prise en considération par leurs contemporains ? Les brèves mentions consacrées à ces trois personnages dans les sources historiographiques ne permettent en aucun cas de conclure sur ces points.

Un autre lettré, engagé, lui, dans le champ du droit shâfi‘ite, se voit ouvertement décerner la *nisba* al-Kurdî. Il s’agit d’Abû l-‘Abbâs Ahmad ibn ‘Umar ibn al-Hasan al-Kurdî, surnommé al-Wadjîh ; ses biographes précisent qu’il avait étudié à Tabriz et s’installa définitivement à Bagdad, où il officiait comme répétiteur (*mu‘îd*) à la prestigieuse madrasa Nizâmiyya. Il mourut dans la capitale abbasside en 591/1194<sup>lxii</sup>.

Ce personnage est le seul, dans le champ lettré bagdadien, à porter cette *nisba* al-Kurdî ; cependant on peut lui adjoindre un autre juriste shâfi‘ite, Abû Sa‘îd Muhammad ibn ‘Alî ibn ‘Abdallâh ibn Ahmad ibn Hamdân, à qui était décernée la quadruple *nisba* al-Djâwânî

al-Hillawî al-‘Irâqî al-Baghdâdî. Or la *nisba* al-Djâwânî indique son appartenance à la tribu kurde des Banû Djâwân d’al-Hilla, comme le rappelle al-Subkî lui-même<sup>lxiii</sup>.

Sans doute originaire d’al-Hilla, Abû Sa‘îd al-Djâwânî arriva enfant à Bagdad, dans le dernier tiers du v<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle<sup>lxiv</sup>. Il y suivit l’enseignement de prestigieux maîtres de *fiqh* comme al-Ghazâlî et Ilkyâ al-Harrâsî et se forma également en *hadîth*, mais par la suite s’illustra plus particulièrement dans le domaine littéraire. Ses biographes le créditent de plusieurs ouvrages de prose et poésie, dont un commentaire des *Maqâmât* d’al-Harîrî. Al-Djâwânî mourut en 561/1165<sup>lxv</sup>.

[37] Une autre *nisba* tribale, celle d’al-Hakkârî, est décernée à deux personnages des v<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle s’étant illustré dans le domaine de la mystique et ayant visité Bagdad. L’un d’entre eux n’était absolument pas kurde : originaire du littoral syrien, il ne portait la *nisba* al-Hakkârî qu’en raison du fait qu’il s’était installé dans la région du Djabal Hakkâriyya, voisine de Mossoul, où il avait fondé un lieu de vie pour les soufis (*ribât*)<sup>lxvi</sup>. L’autre, lui, était bien originaire de cette région montagneuse : Abû l-Hasan ‘Alî ibn Ahmad al-Hakkârî, connu sous le titre honorifique de Shaykh al-islâm, est évoqué par de nombreuses sources biographiques parmi les grandes figures de mystiques du v<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle<sup>lxvii</sup>. Au cours de ses voyages en quête de *hadîth*, qui le menèrent notamment en Djézireh, en Syrie-Palestine et dans la péninsule Arabique, il se rendit à Bagdad où il résida dans l’un des plus fameux établissements soufis de la ville, le *ribât* al-Zawzanî, sur la rive occidentale. Rien ne prouve son appartenance kurde ; ses biographes arabes le rattachent même à un lignage qurayshite remontant à Umayya ibn ‘Abd al-Shâms, et lui attribuent en conséquence la double *nisba* al-Qurashî al-Umawî. Il semble cependant que l’attribution de *nisba*-s tribales arabes ne puisse être considérée comme définitivement discriminante en matière d’appartenance ethnique, car elle peut procéder d’une reconstruction de la part de biographes postérieurs, ou témoigner d’une indétermination quant à l’origine d’un personnage<sup>lxviii</sup>. On se trouve ici confrontés une fois de plus à l’impossibilité de déduire, à partir d’une seule *nisba* géographique, l’ethnicité d’un personnage, et à l’ambiguïté des *nisba*-s tribales même.

### **Le cas des mystiques : les Suhrawardî**

Les mêmes questions se posent lorsque l’on s’intéresse à l’appartenance ethnique de deux célèbres lignages de mystiques installés à Bagdad au cours des v<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles et provenant de régions à fort peuplement kurde : les Shahrazûrî et les Suhrawardî.

[38] Du lignage des Suhrawardî, trois illustres représentants sont connus à Bagdad pour la période : le soufi Abû Hafs ‘Umar (m. 532/1137), maître (*shaykh*) du *ribât* de Sa‘âda le *khâdim*<sup>lxxix</sup> ; son neveu, le célèbre *wâ‘iz* Diyâ’ al-dîn Abû l-Nadjîb ‘Abd al-Qâhir (m. 563/1168), *faqîh* shâfi‘ite et *mudarris* à la madrasa Nizâmiyya, reconverti dans le soufisme à la fin de son existence<sup>lxxx</sup> ; et enfin le neveu de ce dernier, Shihâb al-dîn Abû Hafs ‘Umar, lui aussi *faqîh*, *wâ‘iz* et mystique, qui parvint à prendre la direction de quatre des plus importants *ribât*-s bagdadiens : le *ribât* al-Nâsirî à al-Marzibâniyya, le *ribât* al-Zawzanî, le *ribât* al-Bistâmî et le *ribât* al-Ma’mûniyya<sup>lxxxi</sup>. Les trois personnages avaient en commun d’être nés à Suhraward, au nord-ouest du Djibâl iranien, et de s’être installés à Bagdad où ils firent carrière et moururent. Abû l-Nadjîb était venu à Bagdad au début du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, alors qu’il avait une vingtaine d’années, pour étudier le *fiqh* shâfi‘ite à la madrasa Nizâmiyya. Dans le second tiers du siècle, il devint le professeur de *fiqh* (*mudarris*) de cette même madrasa, grâce à l’appui du sultan Mas‘ûd<sup>lxxii</sup>. Son oncle et son neveu s’étaient eux aussi fixés à Bagdad dans leur jeunesse.

Les Suhrawardî étaient-ils kurdes ? Tout comme pour al-Hakkârî, précédemment cité, certains biographes accordent à Abû l-Nadjîb une ascendance qurayshite et lui accolent la triple *nisba* al-Qurashî al-Tamîmî al-Bakrî. Cependant, ces *nisba*-s, décernées par le seul Ibn ‘Asâkir<sup>lxxiii</sup>, ne sont pas accordées aux deux autres membres du lignage. D’autre part, leur *nasab* rattache les trois Suhrawardî à un dénommé Muhammad ibn ‘Amawayh, nom de forme iranienne éventuellement susceptible d’être celui d’un Kurde mais bien plus difficile à rattacher à un lignage qurayshite. Enfin, un événement situe très clairement Abû l-Nadjîb dans un univers culturel non arabe (quoique non forcément kurde pour autant) : en 547/1152, suite à une émeute opposant les *fuqahâ’* de la madrasa Nizâmiyya aux forces de l’ordre abbassides, Abû l-Nadjîb, alors détenteur de la chaire de *fiqh* de l’établissement, dut présenter ses excuses au calife qui l’assigna à domicile dans sa *zâwiya*, [39] ce qui impliquait sans doute qu’il ne puisse plus tenir de séance publique en attendant que les événements s’apaisent. Avec l’appui militaire du *shihna* seldjoukide de Bagdad, Mas‘ûd Bilâl, Abû l-Nadjîb et ses disciples de *fiqh* revinrent malgré tout à la madrasa Nizâmiyya où le maître tint une séance mêlant prédication populaire (*wa‘z*) et enseignement du droit (*tadrîs*) en langue non arabe (*bi l-‘adjamiyya*). Ibn al-Djawzî, qui rapporte l’anecdote, ne précise pas de quelle langue non arabe il s’agissait, mais déplore que « seuls les non Arabes (*a’djami*) la comprennent »<sup>lxxiv</sup>. Le terme *‘adjamî* (employé dans le texte sous sa forme plurielle) désignait en effet de façon générale tout ceux qui, ethniquement et linguistiquement, n’appartenaient pas au domaine de l’arabité, d’où un

changement de sens précis en fonction du contexte : il peut ainsi s'appliquer aussi bien aux langues latines en al-Andalus qu'au berbère au Maghreb, etc. À Bagdad, aux v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup>/xi<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles, le terme pouvait désigner les langues turques, parlées notamment par les militaires seldjoukides, tout comme les langues iraniennes pratiquées par leur personnel administratif et politique. Dans le contexte d'une séance de *wa'z* et *fiqh* à la madrasa Nizâmiyya, tenue par un prédicateur oriental, il s'agit plus probablement d'une langue iranienne. Quoi qu'il en soit, la maîtrise de cette langue '*adjamiyya* par Abû l-Nadjîb tranche en faveur de sa non-arabité et donc du caractère artificiel de son rattachement à un lignage qurayshite par Ibn 'Asâkir – ce qui ne prouve pas son appartenance kurde pour autant, mais la rend à nouveau envisageable.

### **Les Sahrazûrî, deux lignages inégalement représentés à Bagdad**

Dix-sept personnages de la base de données portent la *nisba* al-Shahrazûrî les rattachant au Shahrazûr, autre région à fort peuplement kurde située au sud du Djibâl et au nord-est de Takrît. Ces personnages se répartissent en deux lignages : une famille de *qâdî*-s de Mossoul et de la Djézireh dont les membres se rendaient périodiquement à Bagdad, notamment pour y suivre des enseignements de *fiqh* et *hadîth*, [40] et un lignage de *muhaddithûn* bagdadiens sans doute originaires de cette région.

Dix membres du premier de ces deux groupes, les Banû al-Shahrazûrî de Mossoul, sont identifiés pour s'être, régulièrement ou non, rendus à Bagdad au cours de la période seldjoukide. Ils descendaient en ligne directe d'un dénommé Abû Ahmad al-Qâsim ibn al-Muzaffar al-Shahrazûrî, *qâdî* d'Irbil et de Sindjâr, qui mourut en 489/1096<sup>lxxv</sup>. Plusieurs de ses fils et petits-fils sont connus ; tous étaient versés en *fiqh* shâfi'ite et plusieurs officièrent comme *qâdî*-s de villes de la Djézireh (Mossoul, Sindjâr), de la Syrie (Damas) ou de l'Irak (Bagdad, Wâsit). La bonne fortune du lignage provenait en grande partie de l'association de ses membres avec Nûr al-din ibn Zankî. Quatre au moins des fils d'Abû Ahmad al-Qâsim visitèrent Bagdad. L'un d'eux, Abû Bakr Muhammad, vint à Bagdad étudier le *fiqh* comme plusieurs autres membres de sa famille, mais contrairement à eux il se fixa dans la capitale abbasside ; il fut notamment l'envoyé du calife auprès du mazaydite Dubays en *dhû l-hidjja* 516/février 1123, et mourut en 538/1143<sup>lxxvi</sup>. Son neveu Abû 'Abdallâh al-Husayn s'installa lui aussi à Bagdad, où il fut même nommé *qâdî* du Harîm des palais califaux (Dâr al-Khilâfa), circonscription-clé de la capitale abbasside ; il mourut en 557/1162<sup>lxxvii</sup>. À la quatrième génération, son petit-cousin Abû l-Fadâ'il al-Qâsim ibn Yahyâ, dont une partie de la carrière se déroula à Damas, obtint le poste de *qâdî l-qudât* de Bagdad



pendant deux ans et quatre mois ; l'entregent de son épouse Sitt al-mulûk et l'influence qu'elle exerçait sur la mère du calife abbasside lui permit d'être nommé *qâdî* de Hamâ, ville où il trouva la mort en 599/1203<sup>lxxviii</sup>.

Du second lignage, d'envergure plus modeste, six membres décédés entre 477/1084 et 550/1155 sont connus par les sources biographiques, qui tous habitaient Bagdad. Trois étaient connus pour leurs activités dans le champ de la transmission du *hadîth*, deux en tant que spécialistes de [41] la lecture du Coran, et le dernier pour sa connaissance de la science de la détermination des parts d'héritage selon la loi musulmane (*farâ'id*). Tous étaient les descendants d'Abû Bakr Ahmad ibn 'Alî ibn Fathân ibn Mansûr al-Shahrazûrî ; les sources biographiques offrent les notices de deux de ses fils, trois de ses petits-fils et un arrière-petit-fils. Les cinq premiers passèrent l'ensemble de leur vie à Bagdad, et semblent d'ailleurs être tous enterrés dans le principal cimetière de la ville, celui de Bâb Harb, sur la rive occidentale. Par contre, le dernier à être signalé, Abû l-Muzâffar Muhammad ibn al-Shahrazûrî, également connus sous le nom d'Ibn al-Dahhâk, quitta Bagdad où il était poursuivi pour dettes pour s'établir à Mossoul puis en Azerbaïdjan, où il mourut en 550/1155<sup>lxxix</sup>. Il est probable que les membres de cette famille étaient de condition modeste, car outre leurs activités dans le champ de la transmission du savoir traditionnel, les sources signalent que l'un d'entre eux, Abû l-Hasan 'Alî<sup>lxxx</sup>, était épicier (*baqqâl*), tandis qu'Abû l-Muzaffar vendait parfums et médicaments au Marché des plantes aromatiques (Sûq al-Rîhâniyyîn) ; il enseignait par ailleurs dans sa boutique, où ses disciples venaient l'écouter. Le personnage le plus célèbre de cette famille fut sans doute Abû l-Karam al-Mubârak ibn al-Hasan, le neveu d'Abû l-Hasan 'Alî, qui enseignait la lecture coranique et mourut en 550/1156 ; plusieurs de ses élèves sont connus, et un nombre plus important de notices biographiques lui sont consacrées<sup>lxxxi</sup>.

De même que pour les Suhrawardî, rien n'indique que ces deux lignages aient été kurdes, mais rien ne l'interdit non plus. Leur présence à Bagdad prouve en tout cas l'installation dans la capitale abbasside de lignages provenant de ces régions à fort peuplement kurde ; une enquête de même type pourrait être menée sur les 137 personnages portant une *nisba* les rattachant aux villes et régions du Kurdistan géographique, dont 56 sur 137 (plus de 40 %) étaient des Bagdadiens de naissance et de résidence, investis dans la transmission du *hadîth*, du *fiqh* et du Coran, mais aussi dans des professions judiciaires (témoin juridique, *qâdî*, *mufî*...) ou dans des activités littéraires et poétiques. Il est tout à fait probable que certains de ces personnages portant des *nisba*-s telles qu'al-Âmidî, al-Haskafî, al-Fâriqî ou

al-Diyârbakrî aient été d'ascendance kurde ; on peut penser qu'en général les auteurs médiévaux de dictionnaires biographiques ne leur décernaient pas la *nisba* al-Kurdî car celle-ci n'apportait un surcroît de sens que dans certains contextes, notamment dans celui de l'armée, tandis que cette information était d'une pertinence restreinte pour qualifier un personnage investi dans le champ du savoir, où la dimension importante de l'identité était l'appartenance religieuse et non ethnique.

On peut confirmer cela par une étude onomastique à partir de la base de données. Sur les 2 636 personnages qui y sont recensés, 47 comptent, dans leur *nasab*, un nom à consonnance iranienne, avec une terminaison en *-awayh/-ûyeh* (du type Sa'dawayh/Sa'dûyeh, Mahmawayh/Mahmûyeh, Rizqawayh/Rizqûyeh, etc.), exprimant leurs origines persanes, daylamites ou kurdes (pour citer les principaux groupes susceptibles d'avoir un *nasab* comportant des noms à consonnance iranienne). Or, sur ces 47 personnages, seuls 4 portent des *nisba*-s ethniques : trois sont désignés comme Daylamites (al-Daylamî), et un comme Ibn al-'Adjamî, « le fils du non Arabe ». Par contre, 34 de ces 47 personnes portent une ou plusieurs *nisba*-s géographiques les rattachant à des régions ou villes iraniennes. De fait, tout se passe comme si une chaîne onomastique comportant un élément à consonnance iranienne, assorti d'une *nisba* géographique rattachant le personnage à une région précise, suffisait à exprimer son appartenance ethnique de façon immédiatement repérable pour ses contemporains – pour peu que cette information leur eût semblé digne d'intérêt. On peut donc supputer que la *nisba* ethnique al-Kurdî n'était pas nécessaire après celle, géographique, d'al-Suhrawardî ou al-Shahrazûrî ; à moins que simplement l'appartenance kurde, persane, daylamite, arabe ou autre n'ait été dépourvue d'importance ou de pertinence dans certains contextes, urbains et lettrés notamment.

#### [43] **Conclusion : une image incertaine**

Pour toutes ces raisons, il est difficile de se faire une idée nette de l'ampleur de la présence kurde à Bagdad aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. La présence des Kurdes est attestée dans les troupes s'affrontant en Irak à l'époque, y compris au sein de l'armée du calife abbasside, et l'existence de grands émirs kurdes officiant au service tantôt des sultans seldjoukides, tantôt des souverains locaux de l'Irak et de la Djézireh, parfois encore ralliant la cause califale, est bien documentée. Le cas de l'émir Hazârasb et de son palais permet de plus de penser que certains de ces émirs pouvaient élire résidence, au moins de façon temporaire, à Bagdad.

C'est au sein des sphères civiles qu'il est plus difficile de distinguer d'éventuels personnages kurdes. Il a été possible d'en identifier un petit nombre dans les milieux de la transmission du savoir traditionnel (*hadîth*, droit shâfi'ite ou hanafite) et des professions judiciaires comme témoin légal (*shâhid*) ou juge (*qâdî*) ; pour certains, en nombre encore plus réduit, on a pu supposer leur insertion dans le milieu de la notabilité bagdadienne, au contact de personnalités hashémites et de dignitaires des sphères sultaniennes et califales. La désignation par la *nisba* ethnique al-Kurdî restant rare, l'étude des *nisba*-s géographiques et des régions d'origine attestées des personnages ayant visité Bagdad ou y ayant résidé au cours de cette période laisse supposer un nombre plus important qu'il n'y semble à première vue de Kurdes impliqués dans les domaines civils et intellectuels. Mais en l'état de la documentation, il est absolument impossible de se prononcer de façon absolue sur la kurdité de ces personnages, ou sur la signification de leur éventuelle appartenance kurde aux yeux de leurs contemporains.

Et c'est sans doute sur cette question qu'il convient de s'attarder : que signifiait, pour les auteurs arabes de la seconde partie du Moyen Age, d'accorder à un personnage l'identité ethnique « kurde », et cette dési[44]gnation avait-elle pour eux encore un sens en dehors de certains contextes comme l'armée et la vie semi-nomade dans le Kurdistan géographique ?

### **Liste des principales sources arabes utilisées :**

‘Alî ibn Nâsir Husaynî (deuxième moitié du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle), *Zubdat al-tawârîkh (Akhbâr dawlat Âl Saldjûq)*, éd. Muhammad Iqbâl, Lahore, University of Panjab, 1933.

Al-Bundârî (milieu du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle), *Zubdat al-nusra wa nukhbat al-‘usra (Ta’rîkh dawlat Âl Saldjûq)*, éd. Ladjnat ihyâ’ al-turâth al-‘arabî, Beyrouth, Dâr al-âfâq al-djadîda, 1980 (3<sup>e</sup> éd.)

Al-Bundârî (milieu du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle), *Ta’rîkh Baghdâd*, ms Paris BnF Arabe 6152.

Ibn ‘Aqîl (m. 513/1119), *Kitâb al-funûn*, édition du texte arabe par George Makdisi, *The Notebooks of Ibn ‘Aqîl : Kitâb al-funûn*, Beyrouth, Dar el-machreq, 1970.

Ibn ‘Asâkir (571/1176), *Ta’rîkh madînat Dimashq*, plusieurs éditeurs, Damas, Matbû‘ât madjma‘ li l-lugha al-‘arabiyya bi Dimashq, 1371-1416/1951-1996, 54 vol.

Ibn al-Athîr (m. 630/1232), *al-Kâmil fî l-ta’rîkh*, éd. Muhammad Yûsuf al-Daqqâq, Beyrouth, Dâr al-kutub al-‘ilmiyya, 1418/1998, vol. 8 à 10.

Trad. angl. partielle in D. S. Richards, *The Annals of the Saljuq Turks: selections from al-Kâmil fî l-Ta'rîkh of 'Izz al-Dîn Ibn al-Athîr*, Londres, Routledge Curzon, coll. « Studies in the History of Iran and Turkey », 2, 2002.

Ibn al-Bannâ' (m. 471/1079), « Journal », éd. du texte arabe et trad. angl. par George Makdisi, « Autograph diary of an eleventh-century historian of Baghdâd », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Londres, XVIII, 1956, p. 9-31 et 239-260 ; XIX, 1957, p. 13-48, 281-303, 426-443 ; reprint in *History and politics in eleventh-century Baghdad*, Londres, Variorum Reprint, 1990.

Ibn Dihya (m. 633/1235), *Kitâb al-Nabrâs fî ta'rîkh khulafâ' Banî l-'Abbâs*, éd. 'Abbâs al-Ghizâwî, Bagdad, Matba'at al-ma'ârif, 1365/1946.

Ibn al-Dimyâtî (m. 749/1348), *al-Mustafâd min dhayl ta'rîkh Baghdâd*, éd. Mustafâ 'Abd al-Qâdir 'Atâ, Beyrouth, Dâr al-kutub al-'ilmiyya, 1997 (*Dhuyûl Ta'rîkh Baghdâd*, vol. 21).

Ibn al-Djawzî (m. 597/1201), *Kitâb al-Muntazam fî ta'rîkh al-umam wa l-mulûk*, éd. Muhammad et Mustafâ 'Abd al-Qâdir 'Atâ, Beyrouth, Dâr al-kutub al-'ilmiyya, 1412/1992, vol. 15 à 18.

Ibn al-Dubaythî (m. 637/1239), *Dhayl ta'rîkh madînat al-salâm Baghdâd*, éd. Bashshâr 'Awwâd Ma'rûf, Bagdad, Manshûrât wizârat al-i'lâm, 1974, 2 vol.

Ibn al-'Imâd (m. 1089/1678), *Shadharât al-dhahab fî akhbâr man dhahab*, éd. 'Abd al-Qâdir et Mahmûd al-Arnâ'ût, Damas-Beyrouth, Dâr Ibn Kathîr, 1410/ 1989, 10 vol.

[45] Ibn Kathîr (m. 774/1373), *al-Bidâya wa l-nihâya*, éd. Ahmad 'Abd al-Wahhâb Fatîh, Le Caire, Dâr al-hadîth, 1414-1994, vol. 12.

Ibn Khallikân (m. 681/1282), *Wafayât al-a'yân wa anbâ' abnâ' al-zamân*, éd. Ihsân 'Abbâs, Beyrouth, Dâr al-Thaqâfa, s. d. [1968], 8 vol.

Trad. angl. Mac Guckin De Slane, *Kitâb Wafayât al-a'yân : Ibn Khallikân's biographical dictionary*, Paris, 1843-1871, 4 vol. ; reprint Beyrouth, 1970.

Ibn al-Nadjdjâr (m. 643/1245), *Dhayl ta'rîkh Baghdâd (al-Ta'rîkh al-mudjaddad li Madînat al-salâm wa akhbâr fadâ'ilihâ al-a'lâm wa man waradahâ min al-a'lâm)*, éd. Mustafâ 'Abd al-Qâdir 'Atâ, Beyrouth, Dâr al-kutub al-'ilmiyya, 1997, 5 vol. (*Dhuyûl Ta'rîkh Baghdâd*, vol. 16-20).

Al-Munâwî (m. 1031/1621), *al-Kawâkib al-durriyya fî tarâdjim al-sâdat al-sûfiyya*, éd. ‘Abd al-Hamîd Sâlih Hamdân, s. I. [Le Caire], Maktabat al-Azhariyya li-l-turâth, s. d. (1994 ?), 4 vol.

Nizâm al-mulk (m. 485/1092), *Siyâset-Nâmeh*, trad. fr. Ch. Schefer, *Siasset-Namèh, traité de gouvernement composé pour le sultan Melik-Châh par le vizir Nizam oul-moulk*, Paris, Ernest Leroux, 1893.

Al-Qurashî (m. 775/1375), *al-Djawâhir al-mudiyya fî tabaqât al-hanafîyya*, éd. Hyderabad, Dairu’l maarif l-osmania, Osmania Oriental Publications Series (Old Series), DN 7, 1332/1914, 2 tomes en 1 vol.

Al-Safadî (m. 764/1363), *al-Wâfi bi l-wafâyât*, éd. H. Ritter *ed alii*, *Das Biographische Lexikon des Salâhaddîn ibn Aibak as-Safadî*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 30 vol. parus, 1962-2004.

Sibt ibn al-Djawzî (m. 654/1256), *Mir’ât al-zamân fî ta’rîkh al-a’yân* ; éditions utilisées :

*Belgeler* : éd. Ali Sevim, « Mir’âtü’z-Zaman Fî Tarihi’l-Âyan (Kayip Uyûnüt-Tevvârîh’ten Naklen Selçuklularla İlgili Bölümler) Sibt Ibnü’l-Cevzî », in *Belgeler*, XIV/18 (1989-1992), p. 1-260 (années 448 480/1056 1087).

Al-Ghâmirî : éd. Musfir ibn Sâlim ibn ‘Arîdj al-Ghâmirî, La Mecque, Djâmi‘at Umm al-qurrâ, 1407/1987, 2 vol. (années 481-517/1088-1123).

Al-Subkî (m. 771/1369), *Tabaqât al-shâfi‘iyya al-kubrâ*, éd. Mahmûd Muhammad al-Tanâhî, ‘Abd al-Fattâh Muhammad al-Halû, s. I., Matba‘at ‘Îsâ al-Bâbâ al-Halabî wa shurakâ’ihi, 1386/1967, 10 vol.

Yâqût (m. 626/1229), *Mu’djam al-udabâ’ aw irshâd al-arîb ilâ ma’rifat al-adîb*, Beyrouth, Dâr al-kutub al-‘ilmiyya, 1411/1991, 5 vol.

Bibliographie indicative (études)

J.A. Boyle (dir), *The Cambridge History of Iran, vol V: The Saljuk and Mongol periods*, Cambridge, 1968.

Richard Bulliet, *Conversion to Islam in the Medieval period: an essay in quantitative history*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

[46] Claude Cahen, « L’évolution de l’iqta‘ du IXe au XIIIe siècle Contribution à une histoire comparée des sociétés médiévales », *Annales ESC*, IV/1, janvier mars 1953, p. 25-52.

Claude Cahen, « The Turkish Invasion: The Selchükids », in K. M. Setton (dir.), *A History of the Crusades*, vol. 1, *The first hundred years*, ed. Marshall W. Baldwin, University of Philadelphia Press, 1955, p. 135-176.

Claude Cahen, « Bagdad au temps de ses derniers califes », *Baghdâd, volume spécial d'Arabica, publié à l'occasion du 1200e anniversaire de la fondation*, 1962, p. 289-302.

Claude Cahen, article « Iktâ' », *EI<sup>2</sup>*, t. III, 1971.

Claude Cahen, « Nomades et sédentaires dans le monde musulman du milieu du Moyen Age », in D. S. Richards (éd.), *Islamic Civilisation 950-1150*, Actes du colloque, Londres, Cassirer, Papers on Islamic History, III, 1973, p. 93-104.

Jean-Claude Garcin, « Les Seldjukides et leurs héritiers », in *États, sociétés et cultures du monde musulman médiéval, Xe-Xve siècle, t. 1 - L'évolution politique et sociale*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 1995, p. 123-149.

P. M. Holt, Ann K. S. Lambton, Bernard Lewis, *The Cambridge History of Islam. Volume 1: The Central Islamic Lands*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

Boris James, « Le territoire tribal des Kurdes », in *L'Irak en perspective, REMMM*, n° 117-118, juin 2007, p. 101-126.

Boris James, *Saladin et les Kurdes – Perception d'un groupe au temps des Croisades*, Paris, L'Harmattan, *Études kurdes*, Hors-série II, mars 2006.

Guy Le Strange, *The Lands of the Eastern Caliphate. Mesopotamia, Persia and Central Asia from the Moslem Conquest to the Time of Timur*, Cambridge, Cambridge University Press, Cambridge Geographical Series, 1905, 536 p. ; reprint Fuat Sezgin (éd.), Francfort, Institute for the History of Arabic-Islamic Science at the Johann Wolfgang Goethe University, Islamic Geography, vol. 85, 1993.

George Makdisi, *Ibn 'Aqīl et la résurgence de l'islam traditionaliste au XIe siècle (Ve siècle de l'Hégire)*, PIFD, Damas, 1963.

George Makdisi, *History and Politics in Eleventh Century Baghdad*, Variorum Reprints, Londres, Collected Studies Series, 1990.

Vladimir Minorsky, article « Les Kurdes et le Kurdistan », *EI<sup>2</sup>*, t. V, 1986 (1927).

Jacqueline Sublet, *Le voile du nom, étude sur le nom propre arabe*, Paris, PUF, 1991.

Houari Touati, *Islam et voyage au Moyen Age : histoire et anthropologie d'une pratique lettrée*, Paris, Seuil, coll. « l'Univers historique », 2000.

Vanessa Van Renterghem, *Les élites bagdadiennes au temps des Seldjoukides*, Paris, Les Indes Savantes, à paraître, 2009.

---

\* Cet article a grandement bénéficié de discussions animées avec mon ami et collègue Boris James, à qui je suis redevable d'un grand nombre de remarques et suggestions fructueuses ; qu'il en soit ici remercié.

[47] <sup>i</sup> On trouvera en annexe la liste des principales sources citées dans l'article.

<sup>ii</sup> La période étudiée ici est plus large que les années de domination effective des sultans seldjoukides sur Bagdad et le califat abbasside ; elle comprend la seconde moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> et l'ensemble du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>iii</sup> La chaîne onomastique arabe, généralement longue, se compose de plusieurs éléments de nature diverse parmi lesquels : l'*ism*, équivalent d'un prénom (Ahmad, Muhammad...), la *kunya*, formé du terme Abû (« père de ») suivi d'un *ism* (en théorie celui du fils aîné), le *nasab*, chaîne généalogique rattachant l'individu aux générations précédentes par l'intermédiaire du terme *ibn* (« fils de »), la *nisba* ou « nom de relation » qui établit un lien entre la personne et un ou plusieurs noms de lieux, de groupes ethniques ou de tribus (*nisba* géographique, ethnique, tribale), le *laqab* (surnom), honorifique ou professionnel. Pour une analyse détaillée de l'ononastique arabe, voir Jacqueline Sublet, *Le voile du nom, étude sur le nom propre arabe*, Paris, PUF, 1991.

<sup>iv</sup> 2 636 en l'état actuel du dépouillement.

<sup>v</sup> Les années du calendrier chrétien correspondent à l'année en cours au premier *muharram* de l'année de l'hégire considérée, sauf dans le cas d'une précision plus grande permettant de dater exactement l'événement évoqué.

<sup>vi</sup> Pour une définition de ce territoire et sur son évolution à l'époque médiévale, voir Boris James, « Le territoire tribal des Kurdes », in *L'Irak en perspective*, REMMM, n° 117-118, juin 2007, p. 101-126.

<sup>vii</sup> Le fait qu'un personnage porte une *nisba* géographique ne signifie pas systématiquement qu'il ait vécu dans la ville ou la région concernée ou en soit originaire, mais indique simplement l'existence d'un lien entre le personnage et cette région, la nature de ce lien restant non explicite.

<sup>viii</sup> Ce chiffre est inférieur au total du nombre de mentions de chaque ville ou région en raison des nombreuses mentions multiples, une même personne pouvant par exemple être née à Irbil, avoir résidé à Mossoul et être décédée à Hamadân. Nous avons écarté les personnages dont la présence dans les régions du Kurdistan géographique était visiblement fortuite, comme dans le cas d'émissaires diplomatiques morts en mission, pour ne conserver que les personnages fortement reliés à cette région.

<sup>ix</sup> Et ce, alors que le nombre de personnages recensés par la base de données ne connaît pas de variation temporelle notable.

<sup>x</sup> Les populations kurdes sont en effet mentionnées dans les ouvrages géographiques et historiques arabes dès le III<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle ; voir V. Minorsky, article « Les Kurdes et le Kurdistan », EI<sup>2</sup>, vol. V, 1986 (1927).

<sup>xi</sup> Sous cette forme, le terme *al-Kurd* est un collectif que l'on peut rapprocher de son homologue *al-'Arab* pour désigner les Arabes bédouins.

<sup>xii</sup> Le Darb al-Kurd est mentionné par Ibn 'Aqîl, lettré hanbalite mort en 513/1119, qui y tenait un cercle (*madjlis*) d'enseignement du droit musulman (*fiqh*) dans la seconde moitié du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle (Ibn 'Aqîl, *Kitâb al-funûn*, folio 123 recto).

[48] <sup>xiii</sup> Éponyme de la dynastie artuqide qui régna en Haute-Mésopotamie de la fin du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> au début du VII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. Voir Carole Hillenbrand, *A Muslim Principality in Crusader Times – The Early Artuqid State*, Istanbul, Publications de l'Institut historique-archéologique néerlandais, XVI, 1990.

<sup>xiv</sup> Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, t. 5, p. 128 ; al-Safadî, *al-Wâfi bi l-wafâyât*, t. 1, p. 122.

<sup>xv</sup> « 'Alî le jeune » ou « 'Alî le petit », en turc (en arabe : 'Alî Kûdjak).

<sup>xvi</sup> Ibn Dihya, *Kitâb al-Nabrâs*, p. 155.

<sup>xvii</sup> 'Alî ibn Nâsir, *Zubdat al-tawârikh*, p. 134.

<sup>xviii</sup> Nizâm al-mulk, *Siyâset-Nâme*, trad. Schefer, chapitre 24.

<sup>xix</sup> Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 9, p. 175.

---

<sup>xx</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 17, p. 229.

<sup>xxi</sup> Le terme *muqtâ'* désigne une personne ayant reçu du souverain, en rémunération d'un service (en général militaire), un *iqta'*, c'est-à-dire l'autorisation révocable de percevoir taxes et impôts sur un territoire précis. À l'époque seldjoukide, la dévolution de l'*iqta'* se pérennise, le rôle du *muqtâ'* excède le domaine fiscal et inclut parfois l'exercice de fonctions de gouvernement sur le territoire en question. Voir Claude Cahen, « L'évolution de l'*iqta'* du IXe au XIIIe siècle - Contribution à une histoire comparée des sociétés médiévales », *Annales ESC*, IV/1, janvier mars 1953, p. 25-52, et article « *Ikta'* », *EI<sup>2</sup>*, t. III, 1971.

<sup>xxii</sup> Al-Bundârî, *Zubdat al-nusra*, p. 219.

<sup>xxiii</sup> La *khutba*, prêche précédant la prière collective du vendredi, incluait la mention du nom du souverain régnant sur un territoire donné ; elle était ainsi, avec la frappe monétaire, l'une des preuves tangibles de la souveraineté.

<sup>xxiv</sup> Ibn al-Athîr place l'événement en 447/1055 (*al-Kâmil*, t. 8, p. 325), les autres auteurs l'année suivante. Ibn al-Djawzî, lui, indique la somme de 300 000 dinars sultaniens (*al-Muntazam*, t. 16, p. 3).

<sup>xxv</sup> Sibî ibn al-Djawzî, *Mir'ât al-zamân, Belgeler*, p. 25.

<sup>xxvi</sup> Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 8, p. 325.

<sup>xxvii</sup> Al-Bundârî, *Zubdat al-nusra*, p. 18.

<sup>xxviii</sup> Sibî ibn al-Djawzî, *Mir'ât al-zamân, Belgeler*, p. 87.

<sup>xxix</sup> Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 8, p. 360.

<sup>xxx</sup> Ibn al-Bannâ', « Journal », § 40. Il n'est pas de confusion possible sur l'identification de ce Hazârasb avec l'émir kurde au service de Tughril Beg, car le seul autre personnage portant le même nom (*ism*) identifié pour la période est un transmetteur de *hadîth* nommé Hazârasb ibn 'Awd al-Harawî, qui mourut en 515/1121, « trop jeune pour transmettre le *hadîth* » d'après son biographe Ibn al-'Imâd (c'est-à-dire ayant probablement moins d'une cinquantaine d'années), ce qui exclut qu'il ait pu posséder un palais à l'époque de rédaction du « Journal » d'Ibn al-Bannâ'. Sur [49] Hazârasb al-Harawî, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 17, p. 202, notice n° 3908, et Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 78.

<sup>xxxi</sup> Sur les choix résidentiels des élites dans la Bagdad seldjoukide, voir Vanessa Van Renterghem, *Les élites bagdadiennes au temps des Seldjoukides*, Paris, Les Indes Savantes, à paraître, 2009, chapitre 13.

<sup>xxxii</sup> Sibî ibn al-Djawzî, *Mir'ât al-zamân, Belgeler*, p. 121.

<sup>xxxiii</sup> Dans ce cas précis, les autres « émirs des confins » signalés par Sibî ibn al-Djawzî sont l'émir 'uqaylide Muslim ibn Quraysh et l'émir asadî Dubays ibn Mazyad (*ibid.*).

<sup>xxxiv</sup> *Ibid.*, p. 116. Ibn al-Athîr, lui, nomme ce personnage Abû 'Alî et non 'Alî (*al-Kâmil*, t. 8, p. 360).

<sup>xxxv</sup> Évoqué par exemple en 455/1063 par al-Bundârî, *Zubdat al-nusra*, p. 26.

<sup>xxxvi</sup> Sibî ibn al-Djawzî, *Mir'ât al-zamân, Belgeler*, p. 123.

<sup>xxxvii</sup> Sous la plume de 'Alî ibn al-Nâsir, qui le désigne sous le nom légèrement différent de Sallârdjûr ibn al-Zahîrî al-Kurdî et précise qu'il était « l'un des plus importants émirs au service du sultan seldjoukide » (*min kibâr umarâ' al-sultâniyya, Zubdat al-tawârikh*, p. 130). Il n'y a pas d'ambiguïté sur l'identification du personnage puisque les événements décrits sont ceux attribués à Salâr Kurd par les autres sources. La différence de nom peut s'expliquer par la proximité graphique, dans les langues iraniennes, du *kaf* et du *gaf*, cette dernière lettre étant également susceptible d'être notée par un *djim* dans les textes arabes. Aujourd'hui, Salâr signifie « lion » en kurde.

<sup>xxxviii</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 56 ; Ibn al-Athîr, *Kâmil*, t. 9, p. 347.

<sup>xxxix</sup> Al-Bundârî, *Zubdat al-nusra*, p. 217 ; 'Alî ibn Nâsir, *Zubdat al-tawârikh*, p. 129-130 ; Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 84.

<sup>xl</sup> Ibn al-Athîr, *Kâmil*, t. 9, p. 347.

<sup>xli</sup> Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 8, p. 360 ; al-Bundârî, *Zubdat al-nusra*, p. 26. Quelques pages plus haut, al-Bundârî cite Farâmarz ibn Kâkawayh comme l'un des « grands Daylamites » (*min 'uzamâ' al-Daylam*) chargés par le sultan Tughril Beg d'escorter sa nièce Arslân Khâtûn, épouse du calife, jusqu'à Bagdad (*ibid.*, p. 21). Cependant, al-Bundârî peut désigner par là l'origine géographique, et non pas forcément ethnique, du personnage, par ailleurs systématiquement associé aux « émirs des Kurdes » énumérés plus haut.

<sup>xlii</sup> Al-Bundârî, *Zubdat al-nusra*, p. 233.

<sup>xliiii</sup> Dans les langues iraniennes, *hezâr asp* signifie « cent chevaux ».

<sup>xliiv</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 16, p. 48.

<sup>xliv</sup> *Ibid.*, p. 87.



---

<sup>xlvi</sup> Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 8, p. 370.

<sup>xlvii</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazâm*, t. 17, p. 172 ; Sibî ibn al-Djawzî, *Mir'ât al-zamân*, éd. al-Ghâmîrî, t. 2, p. 674. Je n'ai pas pu trouver d'autre information sur ce dénommé Nasr ibn Sa'd.

[50] <sup>xlviii</sup> Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 16, p. 9, notice n° 4. Sur ce personnage, voir aussi Ibn al-Djawzî, *al-Muntazâm*, t. 16, p. 279, notice n° 3589.

<sup>xlix</sup> Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 20, p. 165, notice n° 1345.

<sup>l</sup> 15 autres maîtres de *hadîth* sont cités pour al-Suyûrî, un seulement pour al-Mutawashshî, mais il ne semble pas que ce dernier ait jamais quitté Bagdad, où il résidait à Dâr al-Qutn, sur la rive occidentale.

<sup>li</sup> Voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazâm*, t. 17, p. 227, notice n° 3934, et al-Qurashî, *al-Djawâhir al-mudiyya*, t. 2, p. 41, notice n° 137.

<sup>lii</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazâm*, t. 17, p. 301.

<sup>liii</sup> Le *hâdjib al-bâb* ou *hâdjib* de Bâb al-Nûbî était le chambellan du calife abbasside, également chargé de fonctions de contrôle urbain. En 531/1136, le *hâdjib al-bâb* en poste était Abû l-Qâsim 'Alî ibn al-Sâhib (m. 564/1169) ; voir la brève notice biographique que lui consacre Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 19, p. 178, notice n° 1020.

<sup>liv</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazâm*, t. 17, p. 323.

<sup>lv</sup> Le terme *shahâda* ne désigne pas ici la profession de foi musulmane, mais la cérémonie au cours de laquelle un juriste était reçu parmi les rangs des témoins légaux (*shâhid*, pl. *shuhûd*) par le *qâdî l-qudât*. Cette cérémonie impliquait la présence de deux garants attestant de la bonne moralité du candidat au titre de témoin légal.

<sup>lvi</sup> Information livrée dans la notice consacrée à Ibn al-Hadîthî, mort en 578/1183, par Ibn al-Dubaythî, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 1, p. 272, notice n° 180.

<sup>lvii</sup> Sur Abû l-Baqâ' ibn Kurdî, voir al-Safadî, *al-Wâfi bi l-wafayât*, t. 7, p. 201, notice n° 3142.

<sup>lviii</sup> Sur ce personnage, mort en 595/1199, voir Ibn al-Dubaythî, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 1, p. 196, notice n° 100 ; Ibn Kathîr, *al-Bidâya wa l-nihâya*, t. 13, p. 27. L'affaire impliquant Ibn Kurdî est rapportée par Ibn al-Dubaythî.

<sup>lix</sup> Peut-être le frère de Hârûn ibn Muhammad ibn al-Muhtadî, mentionné précédemment.

<sup>lx</sup> Il s'agit Muhammad ibn 'Ubayd allâh ibn Salâma al-Karkhî, mort en 551/1156, et de Muhammad ibn 'Abd al-Bâqî ibn Ahmad ibn Salmân.

<sup>lxi</sup> Il n'est pas totalement exclu que leur *nasab* Ibn Kurdî soit une déformation d'un *nasab* plus répandu, Ibn al-Karkhî ou Ibn al-Karadjî par exemple ; mais on peut aussi penser qu'au contraire, le *nasab* plus rare Ibn Kurdî ait pu dans certains cas être déformé (ou lu par les éditeurs des manuscrits) en Ibn al-Karkhî, plus « bagdadien ». Resterait à résoudre, dans l'un ou l'autre cas, la question de l'article *al-*, omis pour Ibn Kurdî, précisé pour Ibn al-Karkhî. Un *qâdî* du nom d'Ibn al-Karkhî est connu dans la première moitié du VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle : Abû Tâhir Muhammad ibn al-Karkhî, m. 556/1161, qui fut *qâdî* de Bâb al-Azadj, de Wâsit et du Harîm (voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazâm*, t. 18, p. 151, notice n° 4243, et al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 6, p. 86, notice n° 611) ; il fit partie des *qâdî*-s qui déclarèrent légale la destitution du calife al-Râshid en 530/1135.

[51] <sup>lxii</sup> Deux notices biographiques sont consacrées à ce personnage : al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 6, p. 31, notice n° 582, et al-Safadî, *al-Wâfi bi l-wafayât*, t. 7, p. 259, notice n° 3220.

<sup>lxiii</sup> Al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 6, p. 152, notice n° 666, et al-Safadî, *al-Wâfi bi l-wafayât*, t. 4, p. 155. Bien que la date de naissance soit différente, il faut l'identifier avec le personnage évoqué par al-Bundârî, *Ta'rikh Baghdâd*, folio 30 verso.

<sup>lxiv</sup> Ses biographes divergent sur sa date de naissance : 468/1075 d'après al-Subkî, 480/1087 d'après al-Bundârî.

<sup>lxv</sup> Anne-Marie Eddé a également pu l'identifier comme étant l'auteur d'un ouvrage intitulé *al-Hamâsa al-'Irâqiyya*, utilisé par la suite par Ibn al-'Adîm (m. 660/1262) dans la rédaction de son grand dictionnaire biographique consacré à la ville d'Alep (« Les sources d'Ibn al-'Adîm sur le règne de Sayf al-dawla en Syrie du Nord (333-256/944-967) », in Chase F. Robinson (éd.), *Texts, Documents and Artefacts. Islamic Studies in Honour of D.S. Richards*, Leyde, Brill, 2003, p. 121-156, p. 150).

<sup>lxvi</sup> Il s'agit de 'Adî ibn Musâfir ibn Ismâ'îl al-Hakkârî al-Shâmî, mort vers 555-558/1160-63, et qui avant de s'installer dans la région du Djabal Hakkâriyya avait dispensé un enseignement soufi à Bagdad lors de son passage dans la ville. Voir les notices que lui consacrent Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 9, p. 459 ; Ibn Kathîr, *al-Bidâya wa l-nihâya*, t. 12, p. 262 ; al-Munâwî, *al-Kawâkib al-durrîyya*, t. 1, p. 687, notice n° 429 ; et Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 300. Ce mystique est l'éponyme de la confrérie soufie 'Adawiyya, embryon de la future religion yézidie.

---

<sup>lxvii</sup> Sur ce personnage mort en 486/1093, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 17, p. 7, notice n° 3639 ; Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 8, p. 491 ; Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 18, p. 119, notice n° 651 ; Sibî ibn al-Djawzî, *Mir'ât al-zamân*, éd. al-Ghâmîrî, t. 1, p. 207 ; Ibn al-Dimyâtî, *al-Mustafâd*, t. 21, p. 135, notice n° 138 ; Ibn Kathîr, *al-Bidâya wa l-nihâya*, t. 12, p. 156 ; Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 5, p. 370.

<sup>lxviii</sup> Pour des exemples d'attribution de *nisba*-s tribales arabes (comme al-Shaybânî ou al-Tamîmî) à des individus provenant de la région du Shahrazûr, mais dont l'appartenance ethnique reste difficile à trancher, voir Boris James, *Saladin et les Kurdes – Perception d'un groupe au temps des Croisades*, Paris, L'Harmattan, *Études kurdes*, Hors-série II, mars 2006.

<sup>lxix</sup> Le terme *khâdim*, « serviteur », désignait en un tel contexte un membre influent de l'entourage domestique du calife abbasside. Sur Abû Hafs 'Umar al-Suhrawardî, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 17, p. 331, notice n° 4040, et Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 20, p. 116, notice n° 1268.

<sup>lxx</sup> Voir notamment Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 180, notice n° 4270 ; Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 10, p. 10 ; Ibn Khallikân, *Wafayât al-a'yân*, t. 3, p. 204, notice n° 393 ; al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 7, p. 173, notice n° 881 ; Ibn Kathîr, *al-Bidâya wa l-nihâya*, t. 12, p. 274 ; al-Munâwî, *al-Kawâkib al-durriyya*, t. 1, p. 674, notice n° 423 ; Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 346.

[52] <sup>lxxi</sup> Sur Abû Hafs 'Umar, mort en 632/1234, voir entre autres Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 20, p. 111, notice n° 1260 (Ibn al-Nadjdjâr donne pour ce personnage une *kunya* erronée en Abû Muhammad).

<sup>lxxii</sup> Sur sa nomination au poste de *mudarris* de la Nizâmiyya en 545/1050, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 77.

<sup>lxxiii</sup> Ibn 'Asâkir, *Ta'rikh madînat Dimashq*, t. 43, p. 71, notice n° 58.

<sup>lxxiv</sup> Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 83. Pour une autre version des mêmes événements, voir Ibn al-Athîr, *al-Kâmil*, t. 9, p. 382.

<sup>lxxv</sup> Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 201.

<sup>lxxvi</sup> Sur ce personnage, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 37, notice n° 4103 ; al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 6, p. 174, notice n° 682 ; Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 202.

<sup>lxxvii</sup> Voir al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 7, p. 75, notice n° 766.

<sup>lxxviii</sup> Voir sur lui Ibn Kathîr, *al-Bidâya wa l-nihâya*, t. 13, p. 43 ; al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 7, p. 272, notice n° 970 ; Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 556.

<sup>lxxix</sup> Sur Abû l-Muzâffar ibn al-Dahhâk, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 104, notice n° 4202 ; al-Bundârî, *Ta'rikh Baghdâd*, folio 32 recto ; al-Subkî, *Tabaqât al-shâfi'iyya al-kubrâ*, t. 6, p. 150, notice n° 664.

<sup>lxxx</sup> Sur ce *muhaddith* décédé en 508/1114, voir Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 17, p. 141, notice n° 3826, et Ibn al-Nadjdjâr, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 18, p. 73, notice n° 596.

<sup>lxxxi</sup> Voir notamment Ibn al-Djawzî, *al-Muntazam*, t. 18, p. 104, notice n° 4203 ; Yâqût, *Mu'djam al-udabâ'*, t. 5, p. 37, notice n° 748 ; Ibn al-Dimyâtî, *Dhayl ta'rikh Baghdâd*, t. 21, p. 168, notice n° 170 ; Ibn al-'Imâd, *Shadharât al-dhahab*, t. 6, p. 258.